

# Solidaires en action <sup>N° 127</sup>

Le 10 juin 2015

## Construisons la convergence des luttes

La politique d'austérité du gouvernement atteint tous les secteurs, dans le privé comme dans le public, avec comme conséquence la poursuite de la récession économique, et la fragilisation de la société : précarisation grandissante, salaires, retraites et minima sociaux bloqués, droits attaqués.

Loin de résoudre la question du chômage, le gouvernement va jusqu'à s'en prendre aux chômeurs eux-mêmes : des équipes de contrôle de la recherche d'emploi des chômeurs vont être généralisées ! Le gouvernement remet à l'ordre du jour le contrôle social mais se refuse à contrôler la finance, à contraindre le patronat au partage des richesses que les mobilisations sur les salaires revendiquent légitimement.

**Dans de nombreux secteurs, la mobilisation s'organise : Fonction publique territoriale, santé et social, éducation, commerce. Dans de nombreuses entreprises, les salarié-es mènent le combat pour des augmentations de salaire.**

En région, nombre d'intersyndicales ont su unir leurs forces, cette détermination doit faire tâche d'huile et redonner confiance aux salarié-es dans l'action collective. Dans tous les secteurs, il faut définir avec les salarié-es les formes et le contenu des luttes à venir.

**Pour Solidaires, c'est de cette manière que nous créerons toutes et tous ensemble les conditions d'une convergence des luttes pour déboucher sur une mobilisation d'ampleur. C'est ainsi que nous gagnerons !**

## Secteur social, médico-social et sanitaire : en grève le 25 juin

Les salarié-es du secteur du social, du médico-social et du sanitaire seront mobilisé-es le 25 juin dans toute la France. **L'intersyndicale CGT, FO, FSU et SUD Santé Sociaux appelle à une journée d'action et de grève.** Suite au 9 avril, la mobilisation est plus que nécessaire pour combattre : la future loi de santé, les restrictions budgétaires dans le sanitaire et le social, la désorganisation des rythmes de travail, les conséquences de la réforme territoriale, le pacte de responsabilité...

Ce 25 juin, pour le médico-social et le social, deux réunions se tiendront. La première aura lieu entre les patrons de la Convention Collective 66 pour toiletter à la baisse cette convention. La deuxième est la tenue d'une Commission Nationale Paritaire avec en vue la refonte des métiers du social, qui comme les métiers du sanitaire, seront soumis à la réingénierie.

Aujourd'hui, les hôpitaux publics sont en lutte, comme le montre la mobilisation exemplaire des salarié-es de l'Assistance Publique / Hôpitaux de Paris (AP/HP), pour le maintien de leurs 35H00. **Le 25 juin faisons converger les luttes pour créer un rapport de force nécessaire pour gagner.**

La CGT Fonction Publique, FO territoriaux, SUD Collectivité Territoriale, la FSU-SNUCCLIAS et FSU-SNPESPJJ ont décidé de s'associer à cet appel.

## AP/HP : grève et manifestation le 11 juin

Après les mobilisations des 21 et 28 mai, le climat reste toujours brûlant dans les établissements de l'AP/HP (Assistance publique/Hôpitaux de Paris). **Les tentatives médiatiques d'apaisement du directeur n'y font rien, la colère gronde, monte encore et toujours.**

Pour SUD Santé, le directeur général doit retirer son projet de réorganisation du temps de travail, il doit renoncer aux économies de 20 millions d'euros qu'il se propose de faire sur le dos des salarié-es, il doit surtout s'appuyer sur la mobilisation des hospitaliers pour refuser le plan d'économie que lui impose la ministre et, au contraire, exiger d'elle les moyens nécessaires pour fonctionner.

**Le 11 juin doit devenir une date majeure de la lutte en lui donnant une dimension nationale.** Elle peut être le début d'un grand mouvement contre les politiques de rigueur qui étranglent l'hôpital public et qui n'ont que trop duré...

## **Commerce : on a droit à une vie en dehors du travail**

Le mercredi 3 juin, à l'appel du Clic-P (Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris, dont est membre SUD Commerces et Services), nous étions plus de 300 rassemblé-es à Odéon au moment où la Commission Mixte Paritaire, censée s'accorder sur la loi Macron, se réunissait au Sénat. La Fnac, Gibert Joseph, Monoprix, les grands magasins... nous étions à nouveau des centaines à crier notre refus de voir Macron et ses amis les patrons des enseignes du commerce piétiner nos dimanches et nos nuits.

La CMP a heureusement échoué à s'accorder sur une nouvelle version du texte... Un nouveau débat va donc avoir lieu à l'Assemblée Nationale alors que le gouvernement a annoncé demander le retrait de l'amendement sénatorial octroyant une dérogation permanente au repos dominical pour les commerces de biens culturels. Il faut transformer l'essai et intensifier la mobilisation pour dire **non aux 12 dimanches annuels travaillés, non à l'ouverture dominicale des gares, non aux Zones Touristiques Internationales ouvertes 52 dimanches par an et jusqu'à minuit.**

Le Cic-P organise un **nouveau rassemblement le mardi 16 juin**, date de début du débat à l'Assemblée, de 12h à 14 h, place Saint Michel. Et **un pique nique géant est organisé le dimanche 28 juin** (premier dimanche des soldes) à partir de midi devant l'Hôtel de ville.

**Par la grève et nos manifestations, faisons respecter notre droit à une vie en dehors du travail !**

## **Messageries FEDEX : grève pour les salaires**

**Depuis le 8 juin, les salarié-es de l'entreprise de messagerie FEDEX sont en grève et les différents sites sont bloqués.** C'est une nouvelle fois les NAO qui en sont la cause. Les salarié-es de Lieussaint (77), Genas (69), Le Mans (72), Orly (94) ont entamé un rapport de force avec la direction de FEDEX qui ne veut leur accorder que 1,5% d'augmentation.

L'Union Solidaires Transports soutient les salarié-es de FEDEX qui voient d'année en année leur pouvoir d'achat chuter alors que **le compte en banque de l'entreprise ne cesse de se remplir.** Pour preuve, le rachat de TNT Express pour un montant de 4 milliards. Un rachat qui mettra des centaines de salarié-e-s au chômage.

L'Union Solidaires Transports appelle l'ensemble des organisations syndicales à soutenir les salarié-es qui ont décidé de s'organiser pour résister.

## **Annecy : soutien à l'inspectrice du travail**

Une inspectrice du travail de Haute Savoie comparait devant le tribunal correctionnel d'Annecy le 5 juin 2015 en tant que prévenue pour recel (passible de 5 ans d'emprisonnement et de 375000 euros d'amende) et violation du secret professionnel (un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende) à la suite d'une **plainte déposée par l'entreprise TEFAL.**

De quoi s'agit-il exactement : l'Inspectrice du travail a été rendu destinataire, par une personne conservant l'anonymat, de documents internes à l'entreprise démontrant que **TEFAL agissait auprès de la Préfecture et de la hiérarchie de l'agent pour obtenir sa mutation.** Ces documents ont servi de base à la rédaction d'un procès-verbal d'obstacle aux fonctions de l'agent.

Or, alors qu'elle a pendant plusieurs mois subi des pressions qui ont entraîné une dégradation de sa santé au travail, la plaçant dans l'impossibilité de poursuivre son contrôle de l'entreprise, cette inspectrice du travail est aujourd'hui poursuivie par le parquet d'Annecy à la demande de TEFAL pour avoir fait son travail et dénoncé l'obstacle à ses fonctions.

Le Procureur, toujours sur plainte de TEFAL poursuit également le salarié, déjà licencié pour faute lourde, qui a alerté notre collègue sur les agissements délictueux de l'entreprise.

Le procureur d'Annecy choisit de poursuivre le salarié et l'inspectrice du travail sur plainte de TEFAL plutôt que d'engager des poursuites à l'encontre de l'entreprise qui commet un délit d'obstacle.

Ce n'est pas la première fois que le **patronat local trouve ainsi le soutien de la justice dans le traitement des affaires de droit du travail qui l'oppose aux syndicats ou aux salariés.**

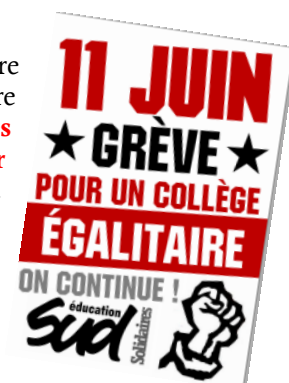


Le 5 juin, plus de 500 manifestant-es, notamment des agents du ministère du travail, se sont rassemblé-es devant le tribunal d'Annecy, à l'appel de la CGT, de la FSU, de Solidaires, de SUD Travail Affaires sociales, de FO et de la CNT pour **exiger l'abandon des poursuites pénales pour l'inspectrice du Travail et pour le salarié**, lanceur d'alerte, et demander au Ministre du Travail de condamner publiquement et fermement cette attaque contre l'Inspection du travail.

## **Education : grève pour un collège égalitaire le 11 juin**

La publication au Journal Officiel des textes de la réforme du collège au lendemain d'une grève importante confirme la volonté du ministère de passer en force et son refus d'entendre les personnels. La lutte doit s'amplifier pour imposer l'abrogation de cette réforme. L'intersyndicale SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, SUD Education, SNCL-FAEN et SIES-FAEN appelle à la grève le 11 juin 2015.

Ces dernières semaines, le débat public a été confisqué, comme si la seule alternative était de défendre cette réforme de « modernisation » libérale ou de la refuser au nom d'un collège passéiste, inégalitaire et élitiste. Nous dénonçons les récupérations politiques de la droite et de l'extrême droite. **Les personnels doivent s'organiser pour refuser que des groupes réactionnaires s'approprient leur mobilisation.** Nous ne partageons rien avec celles et ceux qui critiquent cette réforme au nom du refus d'approches pédagogiques des enseignements. Nous revendiquons des moyens à la hauteur des besoins et nous luttons pour un collège égalitaire avec un enseignement polytechnique qui garantisse à tou-te-s les élèves l'exploration de tous les types de savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices...



Ce n'est pas la direction de la réforme ministérielle. **Dans un contexte d'austérité, cette réforme ne prévoit aucune disposition pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage pour les élèves.** Elle remettrait en cause le collège unique, accentuerait encore les inégalités, et modifierait l'organisation des enseignements et des disciplines, selon des modalités imposées qui ont été définies sans les personnels.

La fédération SUD éducation appelle les personnels à participer massivement à la grève le 11 juin, à mener une campagne d'explication à la population des enjeux de cette réforme, à étendre la mobilisation à l'ensemble des personnels de la maternelle à l'université, à **mettre en discussion la grève reconductible jusqu'à l'abrogation dans les AG et à élaborer collectivement les revendications pour un autre collège et les moyens d'y parvenir.**

## **Toulouse : non à la répression au collège Bellefontaine**

Lors du mouvement de grève de novembre et décembre 2014, des salarié-es du collège Bellefontaine de Toulouse étaient mobilisé-es pour que leur établissement classé Rep+ bénéficie de l'intégralité des moyens normalement dévolus aux établissements de l'éducation prioritaire.

**Aujourd'hui, 6 enseignant-es de ce collège sont victimes de la répression pour fait de grève !**

Une enseignante a été suspendue 4 mois et est menacée par la hiérarchie à la fois sur le plan disciplinaire et pénal pour des motifs complètement fantaisistes. Vendredi 22 mai, 5 d'entre eux ont appris par voie d'huissier qu'une procédure de "mutation imposée dans l'intérêt du service" était lancée à leur encontre, assortie d'une procédure disciplinaire. Ce n'est que l'aboutissement d'une longue suite de provocations de la part de leur chef d'établissement soutenu par la hiérarchie.

**Nous dénonçons cette répression qui bafoue les droits les plus fondamentaux.** Cet arbitraire hiérarchique n'est qu'un exemple parmi d'autres des attaques contre toutes celles et ceux qui se lèvent et luttent pour défendre leurs conditions de travail. Nous demandons :

- ◆ l'annulation de toutes les procédures à l'égard des grévistes,
- ◆ la réintégration de l'enseignante suspendue,
- ◆ des excuses publiques de la part du rectorat et de l'inspection académique.

## **OTIS Ascenseurs: « dialogue social » en panne**

En grève illimitée depuis le 8 juin à l'appel d'une large intersyndicale dont Solidaires est partie prenante, **les salarié-es d'OTIS Ascenseurs sont en lutte contre le refus de la direction d'accorder une augmentation générale de salaire.** Après l'absence d'intéressement depuis 2009, une baisse de la participation de 5% en 2014 et la suppression de 170 postes, l'augmentation de la charge de travail, les salarié-es ont en ras-le-bol et se sont mobilisé-es à travers toute la France.

Otis, en 2014, a pourtant réalisé un résultat opérationnel de 250,7 millions d'euros, dont 7,2 millions d'euros de CICE. Les effectifs sont passés de 5946 en 2009 à 4771 désormais, avec un parc d'appareils stable. Sans oublier que le PDG d'UTC quitte le groupe à 57 ans avec une retraite chapeau de 172 millions de dollars. **Les capitalistes nous coutent cher, et la grève continue !**

Un rassemblement a eu lieu le 8 juin devant le siège social à la Défense, les 400 présent-es très remonté-es ont ensuite envahi le centre commercial voisin.

## **SFR : mobilisation le 11 juin**

Six mois après le rachat par Numericable, on assiste à la dégradation des conditions de travail chez SFR et les pressions sur les sous-traitants se multiplient. D'un côté, Atlice, la maison mère, achète à coups de milliards un câblo-opérateur américain ; de l'autre « on peine à avoir suffisamment de papier pour les imprimantes ».  
250 départs nets depuis novembre 2014, auxquels s'ajoutent 2000 emplois supprimés chez les sous-traitants, dont la moitié dans des centres d'appel comme B2S et Sitel.

**Pour Sud PTT, il est essentiel d'agir toutes et tous ensemble pour dire STOP. Nous ne subissons pas les lubies de Drahi et de ses camarades millionnaires sans rien dire et faire.**

Nous proposons donc, avec notamment l'UGTT en Tunisie (Union Générale Tunisienne du Travail) mais aussi des syndicats au Maroc, de débrayer massivement le 11 Juin de 14 heures à 15heures.

**Cet appel concerne l'ensemble des travailleurs et travailleuses du groupe SFR mais aussi les sous-traitants qu'ils soient en France ou au Maghreb.**

Sud s'est aussi adressé aussi à tous les syndicats français pour que ce débrayage soit une vraie réussite car c'est dans l'unité que nous pouvons avancer. La CGT a décidé, elle aussi, d'appeler à cette journée. Un tract sera distribué devant les boutiques SFR afin d'aller à la rencontre des consommateur-trices.

**Nous serons toutes et tous ensemble le 11 juin pour dire que nous ne sommes pas des kleenex !**

## **Marches des fiertés : contre la LGBTIphobie**

La marche des fiertés, héritière de la première mobilisation LGBT après les événements de Stonewall (manifestation de la communauté LGBT à New York en 1969 après une descente de police dans un bar gay), est d'abord l'occasion pour toutes les LGBTI (Lesbiennes / Gais / Bi / Trans / Intersexe) de prendre la rue, de s'afficher pour affirmer le droit à l'existence de toutes les identités de genre et de toutes les orientations sexuelles. **Trop souvent la pression sociale LGBTIphobe pousse les LGBTI à l'invisibilité, leur intime de rester dans le placard, leur dénie le droit de se comporter comme bon leur semble dans l'espace public, sous peine d'insulte, de violences physiques.** Reprendre la rue, être visible, le faire ensemble, c'est résister crânement aux attaques réactionnaires. Proclamer haut et fort le droit pour les LGBTI d'exister et assumer avec fierté nos choix de vie, c'est se donner la force pour faire reculer les LGBTIphobies.

**L'oppression hétérosexiste et les discriminations qui y sont liées ne s'arrêtent pas à la porte de nos lieux de travail.** Les salarié-es LGBTI peuvent être victimes, du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, de discriminations sur leur lieu de travail : insultes, harcèlement, refus de promotion.

L'Union syndicale Solidaires entend lutter avec détermination contre toutes les formes de LGBTIphobies. Syndicat de transformation sociale, défenseur des droits des salarié-es et porteur d'un projet de société égalitaire et émancipateur où l'hétérosexisme n'a pas sa place, Solidaires défend et défendra la marche vers l'égalité des droits.

**De nombreuses marches régionales auront lieu aux mois de juin et juillet, participons-y !**

## **Amiens le 17 juin : relaxe pour les 9 de la Conf !**

Les 12 septembre 2013 et 28 mai 2014, la Confédération Paysanne a pris ses responsabilités en stoppant, par des actions de démontage, ce qui n'était encore que le chantier de l'usine des 1000 vaches en Picardie. Ces actions légitimes ont conduit neuf militant-es devant la Justice, le 28 octobre 2014. Après une journée de débats et nombre d'arguments pouvant justifier la relaxe des 9 prévenu-es, il a fallu moins d'une heure au tribunal d'Amiens pour les condamner à des peines allant jusqu'à 5 mois de prison avec sursis pour Laurent Pinatel, le porte-parole de la Conf', pour dégradation en réunion et refus de prélèvement ADN. Les peines prononcées ont été plus sévères que les réquisitoires du parquet qui avait qualifié le dossier « d'éminemment politique » !

Dans ces conditions, la Confédération Paysanne a choisi de faire appel de ce jugement. Alors que les atteintes à la liberté syndicale s'intensifient, et parce que la lutte contre l'industrialisation de l'agriculture est juste et s'inscrit dans la mobilisation grandissante contre les accords de libre-échange et le changement climatique, nous devons nous retrouver en masse le 17 juin, dès 8h30, devant le tribunal d'Amiens !

